

Sur www.le-croix.com

► Le sort d'Ascométal toujours en suspens

► L'Ukraine en récession profonde

ESSENTIEL

ALSTOM

Ségolène Royal favorable à l'offre de General Electric

L'offre du géant américain General Electric (GE) pour racheter le pôle énergie d'Alstom est « le meilleur projet industriel » pour le groupe français, que lorgne aussi l'allemand Siemens, dont le projet « progresse bien », estime la ministre de l'écologie et de l'énergie Ségolène Royal dans *Paris Match*. « GE est une très bonne opportunité pour Alstom », dit-elle, prenant le contre-pied de son collègue de l'économie Arnaud Montebourg, promoteur d'un rapprochement d'Alstom avec Siemens. Alstom s'est donné jusqu'à fin mai pour étudier des offres de rachat de son pôle énergie.

TRANSPORTS

La RATP essaime à New York

La compagnie des transports publics parisiens RATP propose, depuis hier, des lignes de bus touristiques à New York, via sa filiale RATP Dev, desservant les principaux sites et quartiers de Big Apple. La nouvelle société, Open Tour, compte une soixantaine de salariés et dispose de 15 bus à impériale circulant sur deux itinéraires, accessibles pour 39 dollars (28 €) la journée. La RATP offre le même service dans la ville britannique de Bath.

BANQUE

Les États-Unis veulent mettre la BNP à l'amende

Les autorités américaines veulent imposer une amende pouvant dépasser 3,5 milliards de dollars (3 milliards d'euros) à BNP Paribas, qu'elles accusent d'avoir aidé à contourner les sanctions qu'elles avaient décrétées à l'encontre de certains pays, affirmait hier le *Financial Times*. Un éventuel accord transactionnel entre la banque française et les autorités américaines reste en négociations.

TÉLÉCOMS

Orange saisit les autorités de la concurrence

Le premier opérateur français, Orange, va saisir les autorités de la concurrence, concernant le projet de rapprochement de SFR et Numericable, pour des inquiétudes fiscales et réglementaires, a expliqué, hier, Stéphane Richard, son PDG. « Nous allons réclamer un traitement équitable entre le câble, le cuivre et la fibre », a-t-il précisé, soulignant que les taux de TVA différaient entre les différents modes de connexion.

En Argentine, Total exploite du gaz de schiste dans une réserve protégée



Vaca Muerta, le nouvel eldorado des multinationales pétrolières en Patagonie argentine. Dans ces étendues sauvages, elles exploitent des gisements de gaz et huile de schiste.

► L'Argentine mise sur le gaz de schiste, et a autorisé Total à forer dans une réserve naturelle. Les défenseurs de l'environnement protestent.

NEUQUÉN

De notre correspondante

Vaca Muerta... Un gisement de gaz de schiste de 30 000 km² dans la province de Neuquén, en Patagonie argentine. Découvert en 2010, il devrait permettre au pays de retrouver son indépendance énergétique, perdue depuis trois ans, quand le pays est passé d'exportateur à importateur d'hydrocarbures.

Contrairement à la France, l'Argentine autorise la fracturation hydraulique. Et les entreprises étrangères, comme Total, sont prêtes à payer des milliards pour exploiter le gaz de schiste argentin, deuxième réserve mondiale. Et pour attirer ces investissements, le gouvernement est disposé à toutes les concessions. Ainsi Total a-t-il pu percer un puits, Pampa las Yeguas XI, au mi-

lieu d'une réserve naturelle, Auca Mahuida. En toute légalité.

Ici, guanacos, autruches, aigles, condors peuplent une région qui recèle aussi des trésors fossiles. « On a eu les autorisations de la part de l'administration environnementale et provinciale, ce n'est donc pas interdit dans cette partie de la réserve », affirme Jean Jaylet, délégué de Total pour le cône sud de l'Amérique.

La direction de la réserve a donné son accord... mais passant outre aux avis défavorables de ses subordonnés, qui font depuis l'objet d'une enquête disciplinaire : « On nous a tout simplement fait taire », raconte Carolina García, une des fonctionnaires incriminés. « Cela montre le peu de cas de l'environnement que font les multinationales dans les pays où on ne les y oblige pas », considère l'avocat Juan Fittipaldi, spécialiste des questions environnementales. « Nous respectons les lois locales, se défend Jean Jaylet. Nous ne sommes pas là pour édicter des codes ou des principes. »

Pourquoi avoir autorisé le forage ? « La réserve a été créée en 1996, alors qu'il y avait déjà des dizaines de puits

conventionnels, justifie Ricardo Esquivel, secrétaire d'État à l'environnement de Neuquén. Il n'y avait donc pas de raison de le refuser à Total. »

Il omet de préciser que tous les puits se situaient dans le nord de la réserve, « dévastée par l'activité pétrolière, d'où les animaux avaient justement fui » et que le sud était encore vierge et préservé, souligne Juan Fittipaldi.

À Neuquén, la résistance s'est organisée. En août, 6 000 personnes, dont les Indiens mapuches, sur les terres desquels se font les forages, sont descendues dans la rue pour protester contre l'annonce d'un accord, dont le contenu est tenu secret, entre l'entreprise nationale YPF et l'américain Chevron. Par décret présidentiel, les multinationales se sont vu accorder de très larges avantages fiscaux et financiers.

« Le gouvernement a cédé sur tout pour montrer que l'Argentine est capable d'attirer de gros investisseurs, cela dans le secret. Plus que des doutes, cela soulève des suspensions, tempête l'ingénieur Ricardo Etcheverry, ancien président de l'entreprise Gas y

Petroleo del Neuquén. Ceux qui accordent tous les privilèges aux multinationales sont ceux qui vont contrôler si elles respectent l'environnement... et il faudrait leur faire confiance ? »

L'évêque de Neuquén, Mgr Virginio Bressanelli, favorable au principe de précaution, s'interroge : « Le manque de contrôle est flagrant sur les exploitations conventionnelles. Qu'en sera-t-il des non conventionnelles, où tout se passe sous terre ? »

Le cas de Neuquén n'est pas isolé. Du gaz et du pétrole de schiste ont été trouvés ailleurs. À Allen (Rio Negro), d'où viennent pommes et poires argentines des marchés français, des puits ont poussé au milieu des vergers. « L'extension des activités sur des terres jusque-là exemptes d'exploitation pétrolière est inquiétante, explique Juliette Renaud, de l'ONG française Les Amis de la Terre, qui a sorti le 13 mai un documentaire sur Total à Auca Mahuida. Et cela renforce le modèle d'extraction d'hydrocarbures, alors que l'Argentine possède un des plus gros potentiels éoliens du monde. »

ANGELINE MONTOYA

Anne Lauvergeon défend sa gestion d'Areva

► Critiquée par la Cour des comptes pour sa gestion du groupe nucléaire, elle met en cause le rôle de l'État actionnaire.

Droite dans ses bottes. Anne Lauvergeon, l'ancienne présidente d'Areva, très critiquée dans un pré-rapport de la Cour des comptes pour sa gestion à la tête du groupe nucléaire, a choisi de riposter. « Areva est une réussite française », a-t-elle insisté hier, dénonçant une campagne de dénigrement à son égard.

Dans le pré-rapport, les magistrats évoquent des erreurs stratégiques comme le rachat « de façon imprudente et à un prix très élevé », en 2007, du groupe minier UraMin pour 1,8 milliard d'euros. Depuis, la valeur des actifs a dû être fortement dépréciée, contraignant le groupe, dirigé aujourd'hui par Luc Oursel, à passer 1,9 milliard d'euros de provisions en 2010 et en 2011. La Cour pointe aussi la « dérive » du chantier du réacteur EPR en Finlande, pour lequel le groupe a déjà passé, là encore, 3,9 milliards d'euros de provisions.

Anne Lauvergeon ne veut pas être seule sur le banc des accusés. Au cours de son audition par les juges, le 14 avril, elle a mis clairement en avant le rôle de l'État actionnaire, ainsi que des responsables de l'Agence des participations de l'État, en particulier sur UraMin. « Ils posaient en moyenne cinq questions par jour et demandaient qu'absolument tout leur soit transmis, y compris les liasses comptables de fin d'année », affirme-t-elle dans le document que *La Croix* a pu consulter.

Pour comprendre les choix qui ont été faits, il faut se replonger dans le contexte de l'époque. Les cours de

l'uranium étaient au plus haut (130 dollars - soit 95 € - la livre en juin 2007, contre 30 aujourd'hui) et les projets de centrales nucléaires fleurissaient partout dans le monde. Mais depuis, il y a eu la révolution des gaz de schiste et la catastrophe de Fukushima en 2011.

Reste l'avenir d'Areva. Aujourd'hui, la situation du groupe est « inquiétante car elle ne parvient pas à financer son endettement », affirme le pré-rapport. D'où le plan de redressement des comptes lancé en décembre 2011 pour régler une partie des problèmes.

JEAN-CLAUDE BOURBON